

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2018/01/19/2018010290/justel>

Dossier numéro : 2018-01-19/01

Titre

19 JANVIER 2018. - Arrêté du Gouvernement flamand établissant un plan des fréquences et fixant les fréquences mises à disposition des organismes de radiodiffusion privés régionaux et communautaires

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 04-04-2019 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 26-01-2018 page : 5986

Entrée en vigueur : 01-01-2018

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2019-03-29/02, art. 7,3°, 002; En vigueur : 04-04-2019>